

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL (NIVEAU IV) EN GESTION ET CONDUITE DE CHANTIERS FORESTIERS

A - Les facteurs d'évolution de la filière forêt bois

Les entreprises de la filière forêt-bois sont soumises à un certain nombre de facteurs d'évolution qui modèlent ou modifient de façon durable le contenu des emplois de la filière ; ces facteurs peuvent être organisés selon 5 entrées.

1 - Produit marché :

- Le contexte international de la pâte à papier qui subit des crises de marché de plus en plus rapprochées
- La concurrence avec d'autres pays producteurs (Europe centrale) pour les approvisionnements du marché
- Une situation de concurrence tant au niveau local (entre entreprises locales) qu'international (approvisionnement des sites industriels de trituration...)
- Les modes de mise en marché (régie, vente informatique, vente à l'unité de produit...)
- Le développement d'activités marchandes en forêt autres que celles de production
- L'identification de marchés hors de la sphère forestière : travaux d'entretien de l'espace, rivière, infrastructures autoroutières, ferroviaires ... initiés par d'autres clients
- Le développement de procédures de normalisation-certification (ISO 9000 - 14000 - clauses techniques en pépinières, agrément, cahier des charges, chartes, éco certification, labels...)
- Le développement potentiel de l'utilisation du bois dans la construction et du bois énergie

2 - Technologie - technique :

- Mécanisation des travaux sylvicoles
- Modification des pratiques de boisement et reboisement et de la sylviculture (densité, essences...)
- La question environnementale et les pratiques professionnelles (plantation, repeuplement, exploitation forestière, biodiversité...)
- Pénétration croissante des machines d'abattage (en résineux dont le bois-d'œuvre et en feuillus)
- Evolution des modalités d'exploitation et de mise en marché (Ex : développement des porteurs, billons)

3 - Organisationnelles :

- Productivité du travail croissante
- Réduction des délais d'exécution des travaux
- Diversification des activités dans et hors de la forêt
- Prise en compte des données environnementales : organisation, réalisation et remise des chantiers
- Développement du flux tendu en approvisionnement des sites industriels
- Développement des équipes intégrées

4 - Travail :

- Aménagement et réduction du temps de travail
- Ré-examen du mode de rémunération : mensualisation...
- Travail saisonnier
- Martelage pouvant être confié aux bûcherons (conducteurs de machines d'abattage façonnage ou non)

5 - Autres :

- Loi de modernisation forestière
- Gestion durable des forêts

B – Fiche descriptive d’activité

1 – Les entreprises visées par la formation :

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans des organisations¹ réalisant des travaux de sylviculture, de bûcheronnage et de débardage combinés ou non dans un même chantier². Ces travaux peuvent être réalisés pour le compte d’autrui (prestation de service) ou pour soi même (travail en régie).

Ces organisations peuvent être des :

- Entreprises de travaux forestiers
- Entreprises d’exploitation forestière
- Scieries
- Coopératives forestières
- Propriétaire forestier (public ou privé)
- Groupements forestiers
- Experts forestiers

2 - Les emplois visés par la formation

Les emplois suivants peuvent être occupés à l’issue de la formation ou après expérience acquise :

- Chef d’entreprise de travaux forestiers
- Chef d’équipe en travaux forestiers³
- Ouvrier hautement qualifié en travaux forestiers⁴

¹Par organisation nous entendons les entreprises du secteur privé ainsi que les structures publiques.

²La notion de chantier doit être considérée dans son acceptation la plus large portant sur tout ou partie des travaux de sylviculture, bûcheronnage, débardage réalisés par les entreprises à la fois dans leur exécution ainsi que dans leur gestion.

³L’émergence et le développement potentiel d’un niveau d’encadrement de proximité (chef d’équipe(s)) sont confirmés par les professionnels et au regard des évolutions dans l’organisation des entreprises.

⁴Réalisant des travaux dans un cadre d’autonomie.

3 – Situation hiérarchique

En qualité de chef d’entreprise de travaux forestiers, il assure l’ensemble des responsabilités liées à la fonction.

Comme salarié, le titulaire du diplôme est le plus généralement sous la responsabilité hiérarchique du chef d’entreprise, du directeur ou du responsable de l’unité (ou service) où il exerce son activité.

La responsabilité et l’autonomie déléguée sont dépendantes de l’organisation l’employant et de l’expérience acquise au cours de la carrière professionnelle. En qualité de chef d’équipe, il assure l’encadrement d’équipe dont l’effectif varie de 2 à plus de 10 personnes.

4 – Relations fonctionnelles

En qualité de chef d’entreprises, il assure l’ensemble des relations liées à son activité professionnelle.

En qualité de salarié, le titulaire du diplôme est en relation avec de nombreux interlocuteurs, ceci dans le cadre de la délégation qui lui aura été dévolue.

Au sein de l’organisation, il est en relation avec :

- Son responsable hiérarchique
- Les autres actifs de l’organisation
- Les autres services de l’organisation
- ...

A l’extérieur de l’organisation, il est en relation avec :

- Les clients ou adhérents de l’organisation
- Les fournisseurs
- Les autorités intervenantes sur le domaine forestier
- Les acteurs de la filière forêt bois
- ...

5 - Les activités du titulaire du diplôme

Selon la nature des emplois exercés, de l'environnement professionnel, du mode d'organisation interne, le titulaire du diplôme réalise tout ou partie des fonctions et activités identifiées par après. Ces activités peuvent être organisées selon les grandes fonctions suivantes :

- a/ Gestion de l'entreprise de travaux forestiers
- b/ Gestion de chantiers
- c/ Réalisation des travaux
- d/ Communication

a/ Gestion de l'entreprise de travaux forestiers

a/1 - Le chef d'ETF conçoit le développement de son entreprise

- Il analyse les relations de son entreprise avec son environnement économique, commercial et social
- Il analyse les potentialités de l'entreprise (atouts, contraintes)
- Il raisonne son projet d'entreprise (juridique, fiscal, marché, produit, prestations, clients, social ...)

a/2 - Le chef d'ETF prend les décisions nécessaires au fonctionnement de son entreprise

- Il organise le fonctionnement de l'entreprise :
 - Il organise et gère l'utilisation des facteurs de production (équipements, matériels, ressources humaines...)
 - Il organise et gère le travail dans les conditions d'hygiène, de sécurité et de législation du travail
 - Il définit et assure les stratégies commerciales et promotionnelles de son entreprise
 - Il négocie et gère les achats et ventes de produits et services (gestion des appels d'offre, devis)
- Il établit, analyse et utilise les résultats technico-économiques de l'entreprise pour réguler son fonctionnement :
 - Il collecte et organise les données nécessaires à l'élaboration des documents comptables et des données technico-

économiques de l'entreprise

- Il établit et interprète les résultats technico-économiques des activités de l'entreprise (chantier, type de prestation..)
- Il assure le suivi de trésorerie de l'entreprise
- Il étudie les possibilités de financement, raisonne ses prévisions financières dont les investissements

b/ Gestion de chantier :

b/1 - Il participe à l'établissement des devis

b/2 - Il prépare le chantier :

- Il prend connaissance, interprète et analyse les instructions et/ou le cahier des charges
- Il identifie la parcelle correspondant à l'emplacement du chantier (à partir de plans et d'éléments de terrain...)
- Il s'informe de l'état des lieux
- Il repère les contraintes propres à l'exécution du chantier
- Il évalue les besoins en matériels et matériaux
- Il prévoit les approvisionnements du chantier

b/3 - Il organise le chantier en fonction des instructions reçues et des moyens mis à sa disposition :

- Il se concerta avec son supérieur hiérarchique pour les besoins en main-d'œuvre et la répartition des tâches
- Il prépare l'ensemble des matériels et fournitures nécessaires à la réalisation du travail
- Il organise le transport des fournitures et matériels et le déplacement des salariés en respectant les règles de sécurité
- Il fait des suggestions concernant la gestion du portefeuille de coupe, des modifications de planning, de type de tâches ou changement de chantier en fonction des aléas
- Il identifie les améliorations et les met en œuvre
- Il se concerta avec les autres intervenants sur les directives techniques et les clauses particulières du chantier

b/4 - Il met en œuvre des travaux prévus dans le respect des règles et des techniques de sécurité

- Il assure la sécurité et la protection des biens et des personnes (baliser, sécuriser le chantier, utilisation, vérification des équipements et dispositifs de sécurité)
- Il ajuste l'organisation du travail en fonction des problèmes rencontrés sur le terrain
- Il veille à la bonne exécution du travail (conformité, qualité, délais) en optimisant les compétences et les moyens mis à sa disposition
- Il fait preuve d'initiative dans les situations inhabituelles
- Il prend les premières dispositions en cas d'accident du travail (mise en œuvre des dispositifs d'alerte)
- Il assure le suivi du chantier en opérant les contrôles quantitatifs et qualitatifs
- Il effectue tous les enregistrements nécessaires à la gestion technico-économique du chantier et les interprète
- Il participe à la réception du chantier

b/5 - Il utilise, prend soin et entretient en toute sécurité le matériel et les équipements qui lui sont confiés

- Il s'assure du bon état du matériel (conformité, suivi, entretien, contrôle)
- Il utilise les matériels ou surveille leur utilisation par les personnels qualifiés
- Il assure les réglages du matériel et les adapte en cours de travail,
- Il contrôle l'efficacité de l'outil ou du matériel choisi
- Il effectue un diagnostic en cas de panne, intervient ou alerte soit le responsable, soit le réparateur
- Il assure les petites réparations et l'entretien courant du matériel dont il a la responsabilité
- Il s'informe des évolutions technologiques des matériels et équipements

c/ Réalisation de travaux

c/1 – Il réalise des travaux d'entretien et de renouvellement des peuplements forestiers

- Il identifie les limites et les peuplements des parcelles
- Il identifie les techniques de culture de la forêt
- Il observe et apprécie l'état d'une parcelle :
 - Il identifie les problèmes stationnels
 - Il peut fournir (ou contribuer à) un descriptif de peuplement
 - Il peut fournir (ou contribuer à) un état descriptif de la fructification de la parcelle
- Il conçoit un plan de jalonnement
- Il jalonne et adapte l'implantation des alignements au chantier
- Il réceptionne les plants forestiers et procède à leur contrôle (conformité, qualité morphologique)
- Il assure la mise en place des plants forestiers selon les techniques existantes
- Il suit le déroulement des semis et des plantations (regarnis, dégagements)
- Il participe aux travaux de fertilisation, amendement et traitements phytosanitaires
- Il maîtrise les différentes techniques de travaux d'entretien :
 - Il assure les travaux de dégagements, d'élagage, de dépressage, taille de formation et nettoyage
 - Il participe à la désignation et au martelage des coupes

c/2 - Il réalise des travaux d'abattage, façonnage :

- Il identifie les limites de la coupe
- Il participe à l'estimation des bois sur pied (en volume et qualité)
- Il réalise des travaux d'abattage
- Il peut choisir les découpes à effectuer en fonction de la qualité et des débouchés du bois
- Il trie, numérote et cube les grumes
- Il peut réceptionner le bois bord de route et l'expédier

- Il désigne le passage des engins de débardage et les aires de stockage

c/3 – Il réalise les travaux de débusquage et de débardage

- Il réalise les travaux en conformité avec la commande
- Il adapte son intervention en fonction des événements (portance des sols, météorologie, pannes) et met en œuvre des solutions alternatives
- Il assure l'entretien mécanique et hydraulique des engins (maintenance corrective et préventive)
 - Il assure l'entretien courant
 - Il effectue un diagnostic en cas de panne, intervient ou fait intervenir un réparateur
- Il peut créer et entretenir des voies de vidange et des places de dépôt
- Il peut classer les produits du chantier sur place de dépôt
- Il estime et cube sa production

c/4 - Il peut réaliser des travaux « connexes » en milieu forestier

- Il peut réaliser ou entretenir des petits ouvrages de type équipements forestiers (desserte, busage)
- Il peut réaliser ou entretenir des équipements et dispositifs d'intérêt cynégétiques
- Il peut réaliser, poser et entretenir des équipements d'accueil du public en milieu naturel
- Il peut préparer, réceptionner et mettre en place des dispositifs de lutte contre l'érosion, de fixation des sols, de génie écologique
- Il peut participer aux dispositifs de défense de la forêt contre les incendies
- Il peut exécuter des travaux d'entretien ou de restauration des milieux naturels

d/ Communication

d/1 – Il assure l'encadrement d'équipe

- Il répartit les tâches au sein de l'équipe en fonction des compé-

tences individuelles et de la planification (des chantiers et de l'activité des chantiers)

- Il optimise le travail et le déplacement du personnel en fonction des instructions reçues
- Il montre, explique les opérations liées aux nouvelles tâches et aux nouvelles techniques
- Il fait des suggestions sur l'affectation des personnes avec lesquelles il travaille en fonction de leurs qualités et de leurs aptitudes
- Il identifie les problèmes humains et intervient pour le règlement des conflits
- Il peut participer au recrutement de personnel temporaire ou saisonnier
- Il assure l'intégration des nouvelles personnes dans l'équipe

d/2 - Il informe son supérieur hiérarchique de l'état d'avancement des travaux et des incidents éventuels, et propose des solutions :

- Il rend compte journallement de son activité et de celle des salariés qui travaillent avec lui, et alerte son supérieur hiérarchique en cas de dysfonctionnement
- Il participe aux réunions de chantier
- Il peut faire des suggestions pour améliorer le fonctionnement du chantier

d/3 - Il communique avec les différents partenaires de l'organisation :

- Il veille à ce que les documents d'enregistrement des travaux et les données relatives à l'utilisation des matériels et équipements soient établis, validés et transmis
- Il peut présenter les activités de son entreprise
- Il peut expliquer les travaux en cours à tout interlocuteur
- Il peut mettre en valeur les qualités des travaux réalisés par son entreprise
- Il veille à préserver, dans l'exécution du travail et les attitudes, l'image de marque de l'entreprise
- Il peut participer à l'accueil du public (individuel, groupe, scolaires)

- Il peut maîtriser des situations simples de communication en langue étrangère

d/4 - Il participe à la vie sociale et professionnelle

- Il situe son activité dans l'organisation générale de l'entreprise
- Il identifie les éléments du droit du travail qui organisent la vie professionnelle
- Il utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale
- Il actualise ses connaissances, suit les évolutions technologiques et fait part des informations collectées
- Il se documente et repère ses possibilités en matière de formation professionnelle continue
- Il utilise les nouvelles techniques d'information et de communication.